

SALAIRES

- Parce que les salaires sont dévalués depuis des décennies (21% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000) et que l'inflation explose...
- Parce que les heures supplémentaires et les primes sont source de concurrence et d'inégalités (notamment entre femmes et hommes) ...
- Parce que nous avons le droit de profiter d'une retraite en bonne santé et que le partage du travail est indispensable...

Il y a urgence à augmenter nos salaires (rattrapage immédiat et dégel du point d'indice), à gagner l'égalité professionnelle et à exiger la retraite à 60 ans.

PRÉCARITÉ

➤ Parce que la Loi de Transformation de la Fonction publique accentue la précarité, l'autoritarisme, les inégalités de traitement...

➤ Parce que le statut de fonctionnaire (qui garantit le service public pour tou·tes) est attaqué...

➤ Parce que la précarité touche tout le monde (personnels titulaires ou non) et fragilise nos conditions de travail...

Il y a urgence à mettre fin à cette loi, à exiger un plan de titularisation et à reconstruire un véritable service public d'éducation.

- Parce que le système actuel est soumis aux logiques libérales, génère et gère le tri social...

SENS DU MÉTIER

➤ Parce que le système fragmente les savoirs et les savoir-faire et vise à détruire diplômes et qualifications...

**Il y a urgence à porter un projet collectif de rupture, pour une École de l'émancipation et de l'épanouissement pour les personnels et les élèves.
Il y a urgence à retrouver du collectif et des libertés pédagogiques.**

CONDITIONS DE TRAVAIL

➤ Parce qu'accomplir nos missions sereinement et dans de bonnes conditions est de plus en plus dur...

➤ Parce que nos conditions de travail se dégradent profondément sous le poids des réformes et de politiques d'austérité...

Il y a urgence à garantir notre qualité de vie au travail et la qualité du service public d'Éducation.

Il y a urgence à réduire notre temps de travail, réduire les effectifs par classe et recruter massivement des personnels statutaires.

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

Du 1^{er} au 8 décembre, pour que votre voix compte : votez et faites voter



SALAIRES

- Nous revendiquons une Catégorie A type pour les AS et INFENES, reconnaissance à Bac+3 et Catégorie A+ pour les Conseiller·es Techniques comme les ingénieur·es et attaché·es ;
- promotion systématique dès lors où l'on est promouvable ;
- fin de la précarité et des inégalités : intégration des personnels contractuels ;
- nous refusons la rémunération au mérite et l'individualisation du traitement (RIFSEEP) : intégration des indemnités dans le traitement de base ;
- indemnité REP+ pour les ASS : application du jugement du Tribunal Administratif de Montreuil du 10 juillet 2020 suite à l'action de la CGT Éduc'Action !

DE TRAVAIL

CONDITIONS

- Création de postes en nombre suffisant pour les personnels, les étudiant·es et les élèves ;
- un service social de l'EN dans le 1er degré ;
- respect des obligations légales pour la médecine de travail et de prévention ;
- remboursement des frais réels de déplacement et de déjeuners lors de déplacements ;
- locaux et matériels adaptés ;
- application du cadre national de l'ARTT.

EXPERTISE PROFESSIONNELLE

- défense du secret professionnel ;
- financement et application du cadre légal des formations, espaces de réflexion professionnelle et groupes d'analyse de pratiques ;
- non à la création d'un logiciel par corps et partagé qui est contraire au respect de notre public !

DÉONTOLOGIE

NOS SERVICES

- maintien d'une hiérarchie issue du corps d'ASS pour les ASS et CTSS ;
- création d'un véritable service infirmier scolaire sous l'autorité d'un·e CT INFENES. Reconnaissance par les directions de ce service, culture et réflexion communes, travail d'équipe.

